

République Islamique de Mauritanie
Ministère du Pétrole, de l'Energie et des Mines

**Office Mauritanien de Recherches Géologiques.
(OMRG)**



PROCÈS VERBAL

CIMAC/OMRG

N° 14

Session du 30 / Mai / 2019

PROCES –VERBAL D’ATTRIBUTION DE CONTRAT

Suite à la demande d’initiation d’une procédure pour l’acquisition des besoins, en fournitures des mobiliers de bureaux pour l’OMRG pour l’année 2019, adressée à la commission interne de marchés publics de l’Office Mauritanien de Recherches Géologiques, par la Direction Générale, en date du 13/05/2019, sous le N° 64/019, la commission s’est réunie le 30 Mai 2019 à 15 H 30 mn, dans les locaux dudit Office sous la présidence de Monsieur Emanetoullah LIMAM.

Étaient présents, outre le président :

Membres :

- ✓ Mr SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK
- ✓ Mr NASSER DINE O/ MED YESLEM
- ✓ Mr DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI
- ✓ Mr MOHAMED EL HOUSSEIN

Observateur

- ✓ Mr Ousmane MOCTAR FALL SAID.

Secrétaire

- ✓ Mme KANDJI MODY TRAORE.

Le président, après vérification du quorum (5 sur 5), a ouvert la séance par des mots de bienvenue aux membres de la CIMAC/OMRG et les a remercié d’avoir répondu à la convocation.

L’ordre du jour a été adopté comme suit :

- Évaluation des offres du marché relatif à la fourniture de mobiliers de bureaux.

Décisions :

Sur la base de la fiche de séance d’ouverture des plis et la fiche récapitulative de l’évaluation des offres, la Commission décide d’attribuer provisoirement le contrat relatif à la fourniture de Mobiliers de bureaux pour l’année 2019. au profit de l’OMRG, à la **STE MAURITANIENNE DES TRAVAUX DE CONFIANCE (MTC)** dont l’offre a été jugée conforme aux exigences du dossier de concurrence et moins disante par rapport aux autres concurrents, pour un

montant de Cent Trente Sept Mille Huit Cent Soixante virgule Deux
(137 860,2) MRU (N-UM)_TTC.

- Ce PV est un avis d'attribution provisoire et sera affiché et publié sur le site de l'ARMP et celui de l'OMRG.
- Un délai de recours de cinq jours ouvrables est observé par la Commission. Après l'épuisement de ce délai, l'attribution provisoire susmentionnée devient définitive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 heures 15 mn

Secrétaire

KANDJI MODY TRAORE

Président

Emanetoullah LIMAM

Ont signé :

Membres :

SOULEYMANE O/ MED O/ M'BARECK

NASSER DINE O/ MED YESLEM

DOUDOU HAIDARA O/ ABDALLAHI

MOHAMED EL HOUSSEIN

Observateur :

Ousmane MOCTAR FALL SAID

Nouakchott le 30/05/2019